



*La ministre de l'Écologie,  
du Développement durable et de l'Énergie*

Paris, le 25 JAN. 2016

*Ségolène Royal*

La ministre de l'Écologie,  
du Développement durable et de l'Énergie

à

Madame Anne Marie LEVRAUT  
Vice Présidente Conseil général de  
l'environnement et du développement  
durable

**Objet :** projet de lettre de mission pour le CGEDD  
(évaluation du dispositif CESP)

Afin de répondre aux ambitions de la Convention de Ramsar pour la préservation des zones humides, la France a mis en œuvre sur les années 2012 à 2014 un « Dispositif de communication, sensibilisation et formation sur les zones humides », prévu dans le cadre du 2ème Plan national d'action 2010-2013.

De gros efforts doivent cependant encore être faits, et c'est pourquoi le 3ème Plan national d'actions 2014-2018 comporte à nouveau un axe entièrement dédié au volet « Communication, Education, Sensibilisation et Participation ». Cet axe prévoit en particulier l'évaluation du dispositif 2012-2014, et la définition d'une nouvelle stratégie pour les années à venir, en appui notamment à la mise en œuvre des actions du Plan.

La nouvelle stratégie sera élaborée, en lien avec les autres stratégies existantes dans les domaines de l'eau et de la biodiversité, dans le cadre du Groupe thématique « CESP », qui rassemble des membres du Groupe national pour les Milieux humides et des experts du monde de la communication et de l'éducation à l'environnement.

Je souhaite mobiliser le Conseil général de l'environnement et du développement durable sur une mission d'analyse du dispositif de Communication, Education, Sensibilisation et Participation relatif aux milieux humides, et vous demande ainsi de bien vouloir :

- Évaluer le dispositif 2012-2014, en analysant son niveau d'efficacité, son impact sur les différents publics visés, les niveaux d'appropriation du sujet, d'intégration dans les pratiques et d'engagement des différents acteurs : acteurs publics, citoyens, usagers ;
- Analyser les possibilités de renforcement de ce dispositif, dans l'ensemble de ses volets : communication, éducation et formation, sensibilisation, participation du public, dont les démarches participatives, qui offrent de nouvelles perspectives d'engagement citoyen, aux niveaux local, national et international.

Les messages relatifs au rôle des milieux humides dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets seront également à analyser. Vous étudierez également le rôle potentiel de la future Agence française pour la biodiversité dans la mise en œuvre de cette stratégie.

Enfin, cette mission s'intéressera tant à la métropole qu'à l'outre-mer.

La direction de l'eau et de la biodiversité mettra à votre disposition tous les documents et contacts utiles, et notamment le bilan factuel du dispositif 2012-2014 réalisé dans le cadre du Groupe thématique « Communication, Education, Sensibilisation et Participation » du Groupe national sur les Milieux humides.

Les conclusions de cette mission me seront transmises au plus tard fin mai 2016, afin que la nouvelle stratégie de Communication, Education, Sensibilisation et Participation sur les milieux humides puisse être lancée dans l'été 2016.

  
Ségolène ROYAL